

Nos propositions

Nos propositions visent à répondre aux besoins des populations et à favoriser le développement de nos communes et communautés de communes. Elles veulent créer les conditions de la proximité et d'un équilibre entre les secteurs desservis par les services essentiels, notamment concernant la santé, l'éducation et les activités économiques et commerciales.

Économie et Emploi

Mettre en place une commission économique et sociale départementale avec la participation des organisations syndicales et professionnelles. Elle aura principalement pour rôle l'aide à l'implantation des entreprises mais aussi le suivi des fonds versés à la lutte contre la délocalisation. Prioriser les aides sur le développement local et l'économie sociale et solidaire, le commerce de proximité.

Enseignement

Poursuivre la rénovation des collèges, construire un collège public sur le territoire Satillieu/Saint-Félicien qui intéressera les élèves situés entre Annonay et Tournon.

Services publics

Les maintenir en zone rurale : bureaux de poste, écoles, Equipement, perceptions, gendarmeries... Création de Maisons citoyennes multi-services de proximité équipées en moyens, tel le visio-accueil, facilitant l'accès à l'ensemble des services.

Transports

Engager une recherche concertée pour mieux adapter les transports en commun aux besoins des populations, y inclure l'utilisation de la ligne du Mastrou en service public voyageurs. Faciliter la réouverture de la ligne SNCF de la rive droite du Rhône au trafic voyageurs. Développer le covoiturage. Gratuité des transports scolaires.

Environnement - Énergie

Développer les énergies renouvelables selon les ressources du territoire. Appuyer la mise en place de la filière bois / construction et bois / énergie en développant les partenariats et la sensibilisation des architectes, des élus et des particuliers. Interdire l'extraction du gaz de schiste.

Solidarité - Santé - Social

Améliorer les structures d'accueil éducatives des jeunes enfants. Maintenir et améliorer les structures d'aide et de maintien à domicile ou dans leur famille des personnes âgées et des personnes atteintes d'un handicap. Maintenir les hôpitaux et maisons de retraite. Aider à l'implantation de maisons de santé. Créer de nouvelles Maisons d'Accueil Rural pour Personnes Agées. Refuser le transfert de cette compétence du département aux communautés de communes.

Démocratie participative

Mettre en place une réunion publique par canton pour préparer le budget. Concerner la population sur les questions d'aménagement du territoire.

Agriculture

Favoriser les circuits courts et l'approvisionnement des restaurations collectives scolaires et hospitalières, par des produits locaux. Favoriser l'installation de jeunes paysans sur nos territoires, permettant le développement d'une agriculture saine qui valorise l'humain, l'emploi et l'environnement.

Le département doit contribuer, avec l'état, la région et le PNR au sauvetage et à la reconstitution de nos châtaigneraies.

Sport - Culture

Mener des projets culturels autour du patrimoine ardéchois. Appuyer par l'aide financière et technique la coopération entre les associations sportives et culturelles qui sont des partenaires de la qualité du vivre ensemble. Construire une salle multi-sports sur l'ex-canton de Satillieu.

Tourisme

Développer l'habitat rural touristique dans l'Ardèche Verte. Favoriser l'irrigation touristique de toute l'Ardèche à partir de la grotte Chauvet, de Via-Rhône et Dolce-Via en s'appuyant sur le PNR, le Géo Parc et sur le maillage des villages de caractère que le département et la région doivent aider pour développer l'économie touristique de leurs secteurs.

Développer les capacités d'accueil touristique, autour des ressources locales (patrimoine, produits, paysages ...) sur tous les territoires d'Ardèche dans leur diversité et leur complémentarité.

Budget

Notre budget départemental sera orienté en fonction des priorités exposées ici. Nous agissons pour desserrer les contraintes actuelles de l'équilibre recettes-dépenses, dépendant notamment de la politique nationale pour la dotation aux collectivités.